

Aspirer à changer d'emploi ou à modifier son temps de travail

Hélène Thélot*

En 2007, 25,6 millions de personnes ont un emploi au sens du Bureau international du travail, c'est-à-dire ont travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine dite de référence. Parmi elles, 2,2 millions souhaitent changer d'emploi ou occuper un emploi supplémentaire, soit 8,6 % des personnes ayant un emploi. Elles invoquent principalement trois raisons : le souhait de gagner plus d'argent, le désir d'avoir un emploi plus intéressant ou mieux adapté à leurs qualifications, le risque de perdre l'emploi actuel.

Au sein de ces 2,2 millions de personnes, 1,3 million souhaite également modifier son temps de travail. Cela ne représente cependant qu'une partie des personnes souhaitant travailler plus ou moins d'heures, car la plupart le souhaitent dans le cadre de leur emploi actuel. Ainsi au total, 5,4 millions de personnes souhaitent modifier leur temps de travail, soit 21,1 % des personnes ayant un emploi : 4,9 millions souhaitent travailler plus d'heures, les personnes à temps partiel étant surreprésentées, et plus de 500 000 personnes souhaitent travailler moins d'heures. Un tiers des personnes à temps partiel désirent travailler plus : elles souhaitent dans leur très grande majorité occuper un emploi à temps complet.

Selon le Bureau international du travail (BIT), une personne est considérée comme ayant un emploi si elle a travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant une semaine dite « de référence », ou si elle n'a pas travaillé durant cette semaine mais a tout de même un emploi (si elle est par exemple en congé rémunéré, ou maladie...) (*définitions*). Selon cette définition, 25,6 millions de personnes occupent un emploi en moyenne en 2007, soit 51,9 % des personnes de 15 ans ou plus. Cependant, certaines d'entre elles souhaitent que leur emploi évolue, en particulier lorsqu'elles exercent une activité très réduite, ou un emploi occasionnel. Cette évolution peut se manifester par le désir de changer d'emploi, ou par le fait de vouloir modifier son temps de travail. Par changement d'emploi, on entend ici la substitution d'un emploi à un autre ou l'addition d'un nouvel emploi à l'emploi existant (pluriactivité) [*définitions*].

Ainsi en 2007, sur les 25,6 millions de personnes ayant un emploi, c'est le cas de 2,2 millions, soit 8,6 % (*figure 1*). Ce sont les femmes et les jeunes de moins de 25 ans, surtout s'ils ont fini leurs études initiales, qui désirent le plus souvent changer d'emploi. Les employés et ouvriers manifestent également plus fréquemment cette intention que les cadres et les professions intermédiaires.

Par ailleurs, 5,4 millions de personnes, soit le cinquième des personnes en emploi, voudraient modifier leur temps de travail actuel : 4,9 millions veulent travailler plus (dont 1,2 million qui souhaite également changer d'emploi), et 517 000 veulent travailler moins (dont 80 000 qui désirent changer d'emploi).

* Hélène Thélot, Insee, cellule Synthèse et conjoncture de l'emploi.

1. Personnes ayant un emploi, souhaitant en changer ou modifier leur temps de travail

	Ensemble	Sexe		Âge			
		Hommes	Femmes	15- 24 ans		25-49 ans	50 ans ou plus ¹
				Ensemble	dont ayant achevé leurs études initiales		
Ensemble des personnes ayant un emploi (milliers)	25 628	13 613	12 015	2 109	1 494	17 038	6 480
Personnes ayant un emploi, et souhaitant en changer (milliers)	2 202	1 047	1 156	310	271	1 647	246
en % du nombre de personnes ayant un emploi	8,6	7,7	9,6	14,7	18,2	9,7	3,8
Personnes ayant un emploi, souhaitant travailler plus d'heures (milliers)	4 901	2 584	2 317	594	503	3 622	685
en % du nombre de personnes ayant un emploi	19,1	19,0	19,3	28,2	33,7	21,3	10,6
dont à temps partiel (milliers)	1 392	290	1 103	210	168	922	260
Personnes ayant un emploi, souhaitant travailler moins d'heures (milliers)	517	201	316	10	8	351	156
en % du nombre de personnes ayant un emploi	2,0	1,5	2,6	0,5	0,5	2,1	2,4

1. Toutes les personnes de 50 ans ou plus sont incluses, sans limite d'âge supérieure. Cependant, en pratique, aucune personne de plus de 65 ans ne déclare souhaiter un changer d'emploi, ou travailler plus ou moins.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : 2 202 000 personnes ont un emploi et en souhaitent en changer, soit 8,6 % du total des personnes ayant un emploi.

Note : certaines personnes souhaitent changer d'emploi et souhaitent également travailler plus ou moins d'heures. On ne peut donc pas ajouter la première catégorie de personnes aux deux autres.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

Un quart des personnes en CDD ou en intérim souhaitent changer d'emploi

24 % des personnes ayant un contrat à durée déterminée (CDD) ou une mission d'intérim souhaitent changer d'emploi (figure 2). C'est trois fois plus que pour l'ensemble des personnes ayant un emploi (8,6 %). Ce souhait est encore plus fréquent pour les titulaires d'un contrat court à temps partiel : 32 % souhaitent changer d'emploi. « Toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en contrôlant des variables sociodémographiques et des caractéristiques d'emploi, la probabilité de souhaiter un autre emploi pour une personne en CDD ou en mission d'intérim est encore 2,3 fois plus élevée que pour une personne ayant un contrat à durée indéterminée (CDI). Ayant plus souvent des postes d'ouvriers, les premières travaillent fréquemment dans le cadre d'un emploi régulier, même si un quart d'entre elles occupent un emploi qu'elles qualifient de « petit boulot ».

En revanche, seules un peu plus de 7 % des personnes en CDI souhaitent changer d'emploi. Elles restent cependant majoritaires : sur 2,2 millions de personnes désirant changer d'emploi, près de 1,5 million est en CDI. Les personnes en CDI qui travaillent à temps partiel souhaitent deux fois plus souvent un autre emploi que celles qui travaillent à temps complet : 12,1 % pour 6,4 %. Cette observation, déjà constatée au sein des titulaires d'un CDD ou d'une mission d'intérim, reste également vraie « toutes choses égales par ailleurs » : la probabilité de souhaiter un autre emploi lorsqu'on en a déjà un est deux fois supérieure pour l'ensemble des personnes à temps partiel que pour celles à temps complet. En revanche, la « pénibilité » des horaires (travailler la nuit ou le dimanche par exemple) n'a que très peu d'impact sur la probabilité de souhaiter un autre emploi.

2. Recherche d'emploi des personnes ayant un emploi et souhaitant en changer selon le type de contrat

	Ayant un emploi			
	Total	En CDI ¹ à temps complet	En CDI ¹ à temps partiel	En CDD ou mission d'intérim
Total ayant un emploi	25 628	16 604	3 190	2 703
Total souhaitant changer d'emploi (milliers)	2 202	1 065	386	660
en % du total des personnes ayant un emploi	8,6	6,4	12,1	24,4
<i>Dont :</i>				
Déclarent rechercher (milliers)	1 092	449	194	405
en % des personnes souhaitant changer d'emploi	49,6	42,1	50,2	61,4
Effectuent des démarches actives ² (milliers)	1 069	437	189	400
en % des personnes souhaitant changer d'emploi	48,5	41,0	49,0	60,6
Sont inscrits à l'ANPE (milliers)	505	36	106	351
en % des personnes souhaitant changer d'emploi	22,9	3,4	27,5	53,2
Nombre moyen de types de démarches actives effectuées par ceux recherchant activement	4	3	4	4

1. Y compris les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

2. La recherche active d'emploi est déterminée selon les critères d'Eurostat : par exemple, passer une annonce d'emploi, contacter ou être contacté par un organisme public, passer un concours... La simple inscription à l'ANPE (sans contact avec un conseiller au cours des quatre dernières semaines) n'est plus considérée comme une démarche active.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Lecture : 1 065 000 personnes ont un emploi en CDI et à temps complet, et souhaitent changer d'emploi. Parmi elles, 41 % recherchent activement un emploi.

Note : les personnes en contrat d'apprentissage ainsi que les non-salariés n'apparaissent pas dans ce tableau.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

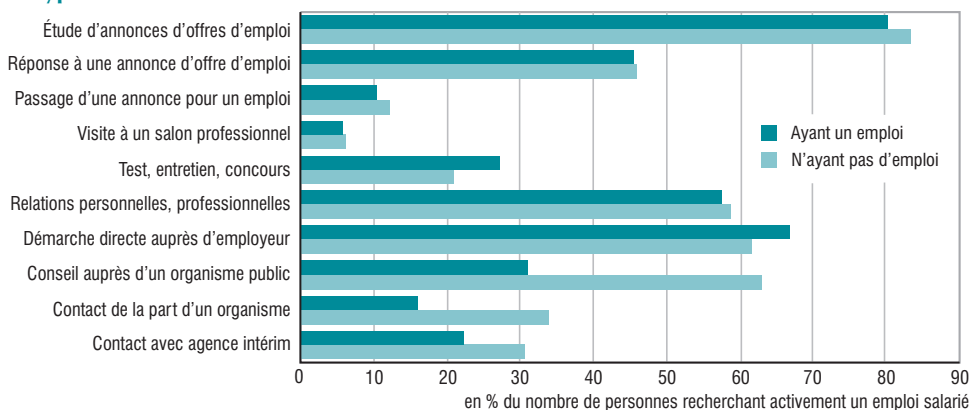
La moitié des personnes souhaitant changer d'emploi en recherchent un

En 2007, la moitié des personnes ayant un emploi et souhaitant en changer déclarent rechercher un emploi, ce qui est très inférieur à la part observée au sein des personnes n'ayant pas d'emploi et en souhaitant un (80 % d'entre elles recherchent un emploi). La quasi-totalité des personnes ayant un emploi et en recherchant un autre effectuent au moins une démarche dite « active » de recherche d'emploi (*définitions*), soit plus de 1 000 000 de personnes (*figure 2*). Par ailleurs, un peu moins d'un quart des personnes qui souhaitent un autre emploi sont inscrites à l'ANPE (*définitions*). L'ensemble des personnes souhaitant un emploi ou souhaitant en changer recherche en très grande majorité un emploi salarié : au sein des personnes ayant déjà un emploi, seuls 9 % souhaitent se mettre à leur compte (ou sont indifférentes). Ce chiffre tombe à moins de 7 % pour les personnes sans emploi.

Parmi les personnes ayant un emploi et souhaitant en changer, celles qui sont en CDD ou en mission d'intérim sont proportionnellement plus nombreuses à en rechercher effectivement un : six sur dix effectuent des démarches actives, et plus de la moitié sont inscrites à l'ANPE. En revanche, les personnes en CDI concrétisent moins souvent leur souhait d'avoir un autre emploi par des recherches, surtout si elles sont à temps complet. La situation des personnes en CDI à temps partiel est intermédiaire : 49 % recherchent activement un emploi.

Les personnes recherchant un emploi effectuent quasiment le même nombre de démarches actives qu'elles exercent ou non déjà un emploi. Ce ne sont en revanche pas les mêmes types de démarche : les personnes ayant un emploi sollicitent nettement moins les organismes publics d'aide à la recherche d'emploi (*figure 3*). Ainsi, seules 16 % des personnes en CDI à temps complet recherchant un emploi salarié ont pris conseil auprès d'un organisme public, contre 63 % des personnes sans emploi. Faire appel aux organismes publics est néanmoins une pratique qu'utilisent beaucoup les personnes en CDD ou en mission d'intérim, mais moins souvent que les personnes qui n'ont pas d'emploi, sauf évidemment pour ce qui concerne les contacts avec une agence d'intérim.

3. Types de démarches effectuées



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus recherchant un emploi salarié.

Lecture : 27,3 % des personnes ayant un emploi, souhaitant en changer et effectuant des démarches actives de recherche d'un emploi salarié ont passé un test, un entretien ou un concours.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

À l'inverse, les démarches directes auprès d'employeurs sont un peu plus souvent effectuées par les personnes ayant déjà un emploi : 68 % des personnes en CDI et à temps complet ont fait des démarches directes auprès d'employeurs, contre 62 % des personnes sans emploi et recherchant un emploi salarié. Enfin, chercher un emploi par l'intermédiaire des petites annonces est une pratique aussi fréquente pour les personnes ayant un emploi que pour celles qui n'en ont pas.

Temps partiel : changer d'emploi pour être mieux payé

Près d'un tiers des 2,2 millions de personnes souhaitant changer d'emploi sont à temps partiel, soit près de deux fois plus que la proportion de temps partiels dans l'emploi total (17,2 %) (figure 4). Quel que soit le type de contrat, la première raison invoquée est financière : 35 % de

4. Principales raisons du souhait de changer d'emploi selon le contrat et la durée du travail

Caractéristiques de l'emploi et raisons principales du souhait d'en changer	En emploi et souhaitant en changer		Ensemble en emploi (%)
	Effectifs (milliers)	Répartition (%)	
Total	2 202	100,0	100,0
Temps partiel	688	31,3	17,2
Pour être mieux payé	231	10,5	
Pour avoir un emploi plus intéressant ou mieux adapté aux qualifications	155	7,0	
Temps complet	1 514	68,7	82,8
Contrat à durée indéterminée¹	1 065	48,3	64,8
Pour être mieux payé	321	14,6	
Pour avoir un emploi plus intéressant ou mieux adapté aux qualifications	301	13,7	
Contrat à durée déterminée, intérim	388	17,6	7,2
Risque de perdre l'actuel	132	6,0	
Pour avoir un emploi plus intéressant ou mieux adapté aux qualifications	103	4,7	
Non-salariés, apprentis	61	2,8	10,7

1. Y compris les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Lecture : 321 000 personnes sont en CDI à temps complet et souhaitent changer d'emploi principalement pour être mieux payé. Cela représente 14,6 % des personnes ayant un emploi et souhaitant en changer.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

ces personnes à temps partiel souhaitent un autre emploi avant tout pour gagner plus d'argent, soit 230 000 personnes. Elles sont également très majoritairement dans une situation de sous-emploi, et souhaitent donc travailler plus d'heures.

Au sein des personnes à temps complet en revanche, la raison principale motivant le souhait de changer d'emploi diffère selon le type de contrat. Pour les personnes en CDD ou en mission d'intérim, il s'agit d'abord de la peur de perdre son emploi. Cette crainte concerne 130 000 personnes, soit un tiers des personnes en CDD ou intérim à temps complet. Parmi les motifs de mobilité invoqués viennent ensuite le souhait d'exercer un emploi plus intéressant ou plus adapté à leur qualification (26 % des souhaits) et dans une moindre mesure, enfin, les perspectives de rémunération accrue. Quant aux personnes en CDI à temps complet et souhaitant changer d'emploi, leurs motivations sont soit pécuniaires (320 000), soit associées à la recherche d'un emploi plus intéressant (300 000). Le souhait de changer d'emploi s'inscrit alors dans un cadre plus classique de mobilité professionnelle ascendante.

Les personnes souhaitant progresser vers un emploi plus intéressant ou mieux adapté à leurs qualifications sont en moyenne plus jeunes et plus diplômées que la moyenne des personnes souhaitant changer d'emploi. Elles occupent ainsi plus souvent des postes de cadres. À l'inverse, les personnes qui souhaitent être mieux payées sont souvent plus faiblement diplômées, et occupent plutôt des postes d'employés, où le temps partiel est plus fréquent.

4,9 millions de personnes souhaitent accroître leur nombre d'heures travaillées

En 2007, parmi les 2,2 millions de personnes souhaitant changer d'emploi, 1,2 million souhaite également allonger leurs horaires de travail, la plupart pour gagner plus d'argent. Ces personnes ne représentent toutefois qu'une petite partie de l'ensemble des personnes souhaitant travailler plus, puisque beaucoup le souhaitent dans le cadre de leur emploi actuel. Ainsi, en 2007, 4 900 000 personnes ont un emploi et aimeraient travailler davantage, avec une hausse de salaire correspondante. Elles représentent 19,1 % des personnes ayant un emploi (figure 5) et 95 % d'entre elles sont disponibles pour travailler plus longtemps, qu'elles soient à temps plein ou à temps partiel. Le sous-emploi est essentiellement composé de ces personnes, mais pas entièrement.

5. Souhaits de modification du temps de travail

	Total	À temps complet	À temps partiel
Personnes ayant un emploi (milliers)	25 628	21 216	4 412
Nombre d'heures hebdomadaires réalisées habituellement au cours d'une semaine de travail en moyenne ¹	37,9	41,0	23,1
Souhaitant travailler plus d'heures (milliers)	4 901	3 509	1 392
Souhaitant travailler plus d'heures (en % des personnes en emploi)	19,1	16,5	31,6
Taux d'heures non travaillées ² (en %)	3,9	2,4	15,3
Nombre d'heures hebdomadaires réalisées habituellement en moyenne ¹	32,7	37,4	20,9
Nombre d'heures hebdomadaires souhaitées en plus en moyenne	8,0	6,0	13,1
Souhaitant travailler moins d'heures (milliers)	517	470	47
Souhaitant travailler moins d'heures (en % des personnes en emploi)	2,0	2,2	1,1
Nombre d'heures hebdomadaires réalisées habituellement en moyenne	42,7	44,3	27,3
Nombre d'heures hebdomadaires souhaitées en moins en moyenne	10,2	10,6	5,9

1. Cette durée est la durée habituellement travaillée, c'est-à-dire la durée du travail sur une semaine « normale » hors congés, RTT, etc. Elle est donc supérieure au temps de travail hebdomadaire moyen effectif.

2. Le taux d'heures non travaillées est le rapport entre le nombre d'heures en plus que les personnes qui souhaitent travailler plus voudraient faire, et le nombre d'heures potentiellement travaillées par les personnes en emploi (définitions).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Lecture : 4 901 000 personnes ont un emploi et souhaitent travailler plus d'heures. Leur temps de travail habituel moyen est de 32,7 heures par semaine, pour 37,9 heures pour l'ensemble des personnes ayant un emploi.

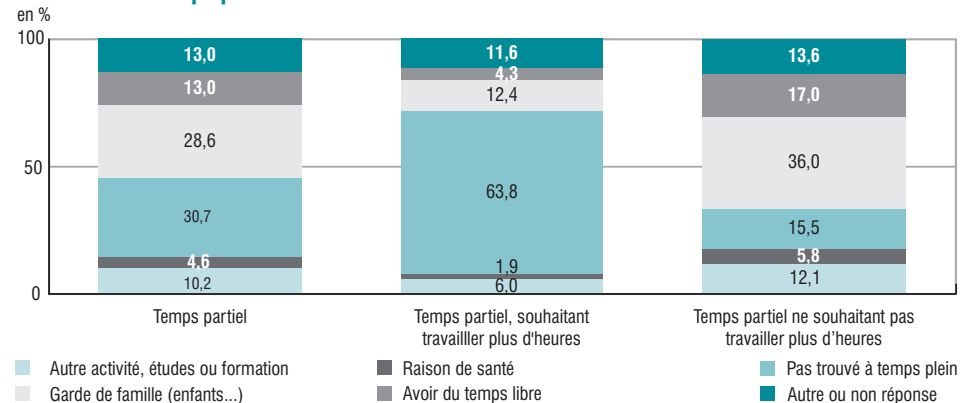
Source : Insee, enquête Emploi 2007.

Les personnes souhaitant accroître leur nombre d'heures travaillées forment un ensemble très hétérogène. On y trouve en effet des personnes travaillant très peu d'heures, et d'autres ayant déjà un emploi à temps complet. Les personnes travaillant à temps partiel manifestent cependant plus souvent le souhait de travailler davantage : elles sont 31,6 % à souhaiter travailler plus alors que 16,5 % seulement des personnes à temps complet le désirent. Pour autant, les femmes ne sont pas surreprésentées au sein des personnes souhaitant travailler plus (figure 1) : toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont une probabilité plus élevée de souhaiter travailler plus d'heures que les femmes. De même, les jeunes manifestent ce désir plus souvent que les plus âgés, et les ouvriers et employés plus fréquemment que les cadres.

1 390 000 personnes sont à temps partiel et souhaitent travailler plus d'heures, que ce soit dans le cadre de leur emploi actuel ou en changeant d'emploi. Pour près des deux tiers, ces personnes sont à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein (figure 6). Les personnes à temps partiel ne souhaitant pas travailler davantage évoquent en revanche des raisons essentiellement personnelles : 42 % ont des responsabilités familiales (gardes d'enfants etc.) ou des problèmes de santé, et 17 % veulent avoir du temps libre, contre respectivement 14 % et 4 % des personnes à temps partiel souhaitant travailler plus d'heures.

Pour l'ensemble des personnes ayant un emploi et évoquant le souhait de travailler plus d'heures, le surcroît souhaité est d'ampleur assez faible, rapporté au nombre d'heures « potentielles » (définitions) : il ne représente que 3,9 % du total de ces heures. Ce « taux d'heures non travaillées » est en revanche beaucoup plus important pour les personnes à temps partiel puisqu'il atteint 15,3 % du nombre d'heures « potentielles ».

6. Raisons du temps partiel



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi à temps partiel.

Lecture : 13 % des personnes à temps partiel sont à temps partiel pour avoir du temps libre. Au sein des personnes à temps partiel souhaitant travailler plus d'heures, cette proportion est de 4,3 %.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

Temps partiel : travailler plus d'heures pour avoir un temps complet

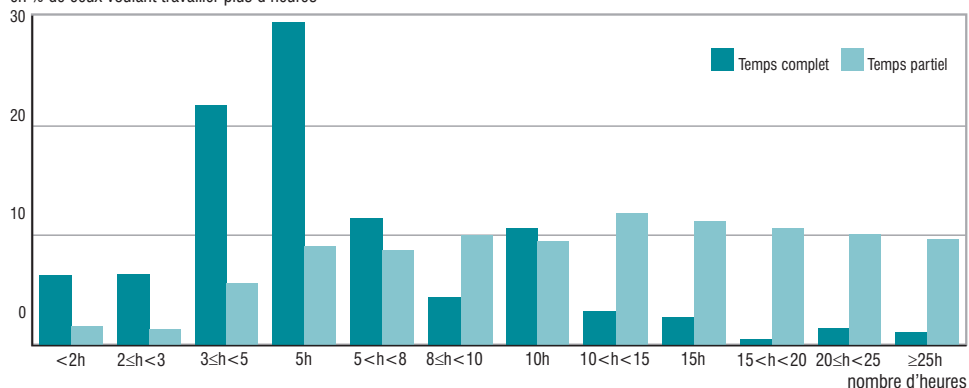
Les personnes à temps partiel souhaitant accroître leur nombre d'heures travaillées ont une durée du travail hebdomadaire habituelle moins importante que l'ensemble des personnes à temps partiel. Elles travaillent 20,9 heures par semaine (contre 23,1 heures pour l'ensemble) et souhaiteraient travailler en moyenne 13,1 heures de plus par semaine (figure 5). Au sens du BIT, il suffit d'une heure de travail durant la semaine de référence pour être considéré en emploi ; les personnes à temps partiel peuvent donc avoir une durée du travail allant de

1 heure à plus de 30 heures par semaine. Aussi le nombre d'heures souhaitées en plus est très variable : près de 10 % des personnes à temps partiel voudraient travailler au moins 25 heures supplémentaires toutes les semaines (figure 7). Ce sont le plus souvent des personnes peu diplômées, et 80 % d'entre elles travaillent habituellement 10 heures maximum par semaine. Même si le nombre d'heures additionnelles souhaitées par les personnes à temps partiel est très variable, l'objectif reste très majoritairement d'aboutir à un temps complet : plus de 50 % voudraient atteindre les 35 heures hebdomadaires, et plus de 10 % les 40 heures. Seules 20 % souhaitent travailler plus d'heures tout en restant à temps partiel.

Enfin, 3 510 000 personnes sont à temps complet et souhaitent travailler plus d'heures, soit 16,5 % des personnes ayant un emploi à temps complet. Ces personnes ont une durée du travail inférieure de près de quatre heures à la moyenne. Le nombre d'heures hebdomadaires supplémentaires qu'elles souhaitent effectuer est assez faible : en moyenne, elles souhaitent travailler six heures supplémentaires par semaine, et plus de la moitié souhaitent travailler entre trois et cinq heures de plus. Parmi ces dernières, la majorité est aux 35 heures, mais près de 20 % travaillent déjà habituellement 40 heures ou plus par semaine.

7. Nombre d'heures supplémentaires souhaitées par semaine

en % de ceux voulant travailler plus d'heures



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi et souhaitant travailler plus d'heures.

Lecture : 29,4 % des personnes à temps complet et souhaitant travailler davantage voudraient travailler 5 heures de plus par semaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

520 000 personnes souhaitent travailler moins d'heures

Par ailleurs, 517 000 personnes, soit 2 % des personnes ayant un emploi, souhaiteraient travailler moins d'heures qu'elles ne le font habituellement, même avec une baisse de salaire correspondante (figure 5). Parmi ces personnes, 80 000 souhaitent le faire dans le cadre d'un autre emploi. Le taux d'heures travaillées « en trop », qui fait pendant au taux d'heures « non travaillées », est de 0,5 %. C'est le rapport entre le nombre d'heures souhaitées en moins et le nombre d'heures « potentielles » (définitions).

Les personnes souhaitant réduire leur nombre d'heures travaillées exercent le plus souvent une activité professionnelle à temps plein. Cependant près de 10 % d'entre elles travaillent à temps partiel. Les personnes souhaitant réduire leur temps de travail sont plus souvent des non-salariés, des personnes très diplômées et des femmes (figure 1). Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une probabilité de souhaiter moins travailler qui est deux fois supérieure à celle des hommes. Les raisons en sont principalement familiales : la probabilité de souhaiter réduire le volume de travail augmente lorsqu'il y a au moins un enfant de moins de trois ans dans le foyer.

Les personnes souhaitant alléger leurs horaires de travail alors qu'elles opèrent à temps plein, travaillent habituellement 44,3 heures par semaine, soit trois heures de plus que la moyenne des personnes à temps plein. Pour elles, la réduction d'horaires souhaitée est très variable : 15 % souhaiteraient travailler une à cinq heures de moins, et 14 % au moins 20 heures de moins par semaine. Ainsi, en moyenne, ces personnes à temps complet souhaitent travailler 10,6 heures de moins par semaine. Le résultat correspondant pour les personnes à temps partiel est évidemment plus faible (5,9 heures). ■

Sources

Les données présentées ici sont issues de l'enquête Emploi en continu, et portent sur la France métropolitaine. Elles concernent l'année 2007 et sont exprimées sous forme de moyennes annuelles. La collecte de l'enquête Emploi a lieu en continu sur toutes les semaines de l'année et s'appuie sur un échantillon qui est partiellement renouvelé chaque trimestre. Environ 38 000 ménages ordinaires correspondant à 38 000 logements, soit environ 72 000 personnes de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de retracer l'évolution du chômage, de l'emploi et de l'inactivité au sens du Bureau international du travail (BIT).

Définitions

Actif occupé au sens du BIT : personne ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence. Les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel que congés payés, ou formation (entre autres), sont également considérées comme actives occupées.

Personnes souhaitant un changement d'emploi : personnes qui déclarent souhaiter un emploi en remplacement ou en complément du leur, ou qui recherchent activement un emploi.

Heures de travail potentielles : somme des heures effectivement réalisées par les personnes ayant un emploi et des heures additionnelles qu'elles souhaitent effectuer, auxquelles il faut soustraire les réductions d'horaires des personnes souhaitant travailler moins.

Taux d'heures « non travaillées » : rapport entre le surcroît d'heures de travail souhaité par les personnes en emploi désireuses de travailler plus et le nombre d'heures de travail potentielles. Ce taux n'est pas exhaustif, car il considère uniquement les personnes ayant un emploi.

Taux d'heures travaillées « en trop » : rapport entre la réduction d'horaires désirée par les personnes en emploi souhaitant travailler moins et le nombre d'heures de travail potentielles.

Demandeurs d'emploi qui exercent un emploi : une personne inscrite à l'ANPE n'est pas forcément sans emploi. En effet, les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés selon 8 catégories. La catégorie 5 comprend les personnes ayant un emploi, et à la recherche d'un autre emploi. Par ailleurs, les catégories 1, 2 et 3 regroupent les personnes sans emploi, ou ayant effectué une activité réduite de maximum 78 heures, disponibles, et à la recherche d'un CDI à temps complet (catégorie 1), d'un CDI à temps partiel (catégorie 2), ou d'un CDD ou d'un contrat saisonnier (catégorie 3). Les catégories 6, 7 et 8 recherchent les mêmes types d'emploi que les catégories 1, 2 et 3, mais ont effectué une activité réduite de plus de 78 heures, et sont non disponibles. Enfin, les DEFM en catégorie 4 sont sans emploi, et ne sont pas disponibles.

Recherche active : la recherche active d'emploi est déterminée selon les critères d'Eurostat (par exemple, passer une annonce d'emploi, contacter ou être contacté par un organisme public, passer un concours...). La simple inscription à l'ANPE sans contact avec un conseiller au cours des quatre dernières semaines n'est pas considérée comme une démarche active.

Pour en savoir plus

- Arnault S., « Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes », *Insee Première* n° 1046, octobre 2005.
- Blanchet D., Marchand O., « Mesurer l'emploi et le chômage : nouvelle enquête, débats anciens », *Insee, Économie et Statistique* n° 362, p. 33-40, 2003.
- Cnis, « Emploi, chômage, précarité - Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », Rapport du groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, 2008.
- Cézard M., « Le chômage et son halo », *Insee, Économie et Statistique* n° 193-194, p. 77-82, 1986.
- Chevalier F., Macario-Rat I., Mansuy A., « Une photographie du marché du travail en 2007 », *Insee Première* n° 1206, août 2008.
- Debauche E., Deroyon T., Jugnot S., « Quand les demandeurs d'emploi travaillent : un tiers des inscrits à l'ANPE exercent une activité réduite », *Dares, Premières Synthèse* n° 09-3, février 2008.
- Gonzalez-Demichel C., Nauze-Fichet E., « Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee, Économie et Statistique* n° 362, p. 85-103, 2003.
- Guillemot D., « La population active : une catégorie statistique difficile à cerner », *Insee, Économie et Statistique* n° 300, p. 39-53, 1996.
- Nauze-Fichet E., Tomasini M., « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Insee, Économie et Statistique* n° 354, p. 21-48, 2002.
- Thélot H., « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n°1207, août 2008.
- « Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat adoptée par la seizième conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1998) », Bureau international du travail, 1998.
- « Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adoptée par la treizième conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982) », Bureau international du travail, 1982.
-